

L'Abattement n'apparaît pas sur le Bulletin

Contexte général :

Vous êtes sur un bulletin de salaire et l'abattement n'apparaît pas.

Etape N° 1 : Vérifiez le paramétrage de l'abattement :

Si l'abattement est déjà apparu sur d'autres bulletins, passez directement à l'étape 2, autrement ...

Vérifiez que :

- L'abattement est bien coché dans le paramètres de calcul de paie.
- L'abattement est bien coché sur la fiche salarié, (onglet « Histo. Paie »)
- La rubrique 4900 Abattement est bien active.
- La variable TAUX_ABAT est bien initialisée à 8 %

N'hésitez pas à actualiser les rubriques et les variables du plan de paie Ace.

Etape N° 2 : Vérifiez les éléments du Bulletin :

Vérifiez que :

- Le brut du bulletin est bien supérieur au SMIC.
- Le nombre d'heures payées est différent de zéro.